



REGLES DE SELECTION

Equipe de France VA'A Vitesse

2024

Toutes catégories

A. PREAMBULE

L'objectif de l'Equipe de France est de conquérir des titres au championnat du monde IVF 2024 qui a lieu à Hawaii (Hilo) du 13 au 24 Août 2024.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français identifiés dans le processus de participation aux Mondiaux de Va'a Vitesse. Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Délégué Technique de la Commission Nationale d'Activité Océan-Racing / Va'a.

B. LES EPREUVES CONCERNEES

Les courses suivantes auront lieux aux Mondiaux de Va'a Vitesse et seront ouvertes selon les catégories d'âge suivantes

Catégories d'âges	Distances V6 et V1
Junior 16 (minimum age 11) (distance réduite)	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Junior 19 (minimum âge 14)	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Open (minimum âge 16)	V6 : 500m/1500m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 40	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 50	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 60	V6 : 500m/1000m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 70 (distance réduite)	V6 : 500m/500m* – V1 : 12km – V12 : 500m
Master 75 (distance réduite)	V6 : 500m/500m* – V1 : 500m – V12 : 500m
Master 80 (distance réduite)	V6 : 250m/500m* – V1 : 250m
Para (Mixed V6, distance réduite)	V6 : 500m/1000m* – V1 : 250m/500m – V12 : 500M
* Course V6 avec virages	

C. MODALITES DE SELECTION

1. Compétition de référence

La compétition de référence pour la sélection aux championnats du Monde sera le sélectif national de Libourne **le 10 mars 2024** sur la distance de 500m.

2. Règlement de la compétition de sélection

La compétition se déroule suivant le règlement sportif FFCK Océan-Racing / Va'a en vigueur et ses annexes 2024.

D. PROPOSITION DE SELECTION

1. Préambule

Pour les courses Open, la manager proposera la sélection au Directeur Technique National de la fédération à la suite du sélectif national de Va'a vitesse de Libourne. La sélection définitive sera validée par le DTN.

Pour les courses Club, le DTN validera les sélections à la suite des demandes d'intentions de participation en club.

2. Eligibilité pour les Championnats du Monde de Va'a Vitesse 2024

2.1 Eligibilité à la sélection Collectif France Va'a

Pour être éligible à la participation aux Mondiaux de Va'a Vitesse 2024, chaque personne ou équipage doit remplir les critères suivants :

- Avoir formulé ses intentions de participation auprès du manager Va'a cleroux@ffck.org avant le **31 Janvier 2024**
- Participer à la compétition de référence identifiée dans le calendrier fédéral et finir la course.
- Être à jour de sa licence compétition FFCK.
- Accepter et respecter les termes de la convention individuelle du sportif 2024 et ses annexes
- Avoir réglé ses factures à la FFCK

2.2 Pour la participation aux Mondiaux « CLUBS » , il est imposé d'avoir au minimum participé à un sélectif vitesse pour valider la sélection (calendrier à confirmer) et avoir formulé ses intentions auprès du manager VA'A cleroux@ffck.org avant le **31 janvier 2024**.

2.3 Sélection PARA : Les sélections pour les championnats du monde Va'a Vitesse se feront sur proposition du responsable FFCK para canoë (David BERNARDEAU). Toute personne souhaitant être sélectionnée dans cette catégorie doit contacter David BERNARDEAU (dbernardeau@ffck.org). Cette sélection sera ensuite validée par le DTN. Ils/elles doivent participer à la course de référence identifiée dans le calendrier fédéral.

3. Validation de sélection pour les Championnats du Monde de Va'a Vitesse 2024

- 3.1 Seuls les compétiteurs voulant concourir en élite (V1/V6/V12), doivent participer à l'épreuve sélective de Libourne.

Pour les compétiteurs CLUB (V6/V12), une demande d'intention de participation suffit.

A savoir, les compétiteurs en catégorie « élite » peuvent participer à la fois aux épreuves en catégorie « élite » et en « club ».

- 3.2. Pour faciliter la préparation des équipes V6/V12 pour les distances Open (V6 : 500/1500 et V12 : 500m), la sélection d'équipage au sein du même club sera favorisée pour la raison évidente de projet d'équipe et de facilité d'entraînement. Toute demande de rameurs élités isolés voulant compléter une équipe sera étudiée.
- 3.3 Pour les rameurs qui se présentent en V1 open et souhaitant courir aux championnats « clubs » dont le club ne présente pas d'équipe V6 (rameur « isolé »), il sera possible de compléter une V6 d'un autre club dans la limite de 3 rameurs V1 open par V6 club (règlement IVF, pour les V12 = 6 rameurs open maximum). Dans ce cas-là, la recherche d'un équipage V6 club revient à la charge du rameur « isolé ».

Règlement IVF 2022 :

<http://www.ivfiv.org/world-elite--club.html>

- 3.4 Quotas
Nombre de bateaux sélectionnés après le sélectif de Libourne :

Épreuve V6 500m :

1 - V6 Junior 19 Homme et Femme

1 - V6 Open Homme et Femme

Épreuve V12 500m

1 - V12 par équipe, homme et femme. L'équipe V12 doit être sélectionnée parmi les concurrents élités inscrits.

Épreuves V1 500m : 3 V1 (ou plus suivant les quotas attribués par l'IVF) par catégorie seront retenues.

Nombre à sélectionner pour l'épreuve du championnat du monde des CLUBS après demande d'intention

V6 : 6 inscriptions

V12 : 3 inscriptions

4. Prise en charge

Le financement complet du championnat du Monde est à la charge des athlètes :

- Voyage aller / retour
- Hébergement
- Inscription à la compétition
- Coût du séjour durant la compétition

Les tenues de courses « Collectif France » pour les catégories « Elite » seront fournies par la FFCK et sont obligatoires pour courir et représenter la France.

Pour les inscriptions à la compétition (Elite ou club) une facture sera établie par la FFCK elle devra être réglée sur l'espace licencié le 25 mars pour que l'inscription puisse être validée.

E. DIVERS

1. Diffusion du mode de sélection et gestion de la partie administrative

Le présent règlement sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sur la page FACEBOOK de la commission nationale océan racing. La liste des sélectionnés.es sera diffusée sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sur la page FACEBOOK de la commission nationale océan racing le 20 mars 2024.

La partie administrative de ce championnat du monde sera gérée par la manager Va'a.

F. CONTACT

Claudine LE ROUX cleroux@ffck.org

0677258424